



Edito du Maire

Le 28 juin, à la veille des vacances scolaires, un décret paraissait au journal officiel autorisant les communes à revenir sur les rythmes scolaires en réinstaurant la semaine de quatre jours. La validation par le conseil municipal, le conseil d'école et l'éducation nationale était requise avant le 30 juin pour ce changement.

Avec un délai aussi court, pas question de confondre vitesse et précipitation. Nous attendons les textes et les conditions précises avant d'appliquer un nouveau rythme scolaire, et prenons le temps de la réflexion et de la concertation entre toutes les parties.

Aucun changement donc à prévoir pour cette rentrée de septembre. Avec le départ de 5 élèves vers le collège, l'effectif de l'école sera de 64 pour cette rentrée 2017.

Les actions et projets se préparent ou se poursuivent :

- Les chantiers de mise aux normes accessibilité et de rénovation des abords de la mairie / le remplacement de l'éclairage de la salle polyvalente.
 - Le chantier de sécurisation de la traversée du village doit commencer en octobre, ainsi que des travaux sur la voie communale.
- En raison de nouvelles restrictions budgétaires, le sens du bien commun invite à la sagesse de retarder l'opération d'amélioration énergétique de la salle polyvalente.

Comme prévu, l'élaboration du PLU est lancée. Nous sommes assistés par le Bureau d'étude ECOSTRATEGIE. Le 03 août, nous avons effectué des « balades visuelles » sur le territoire de la commune afin d'apporter des éléments à la phase de diagnostic.

Je souhaite à toutes et tous une rentrée pleine d'enthousiasme et d'énergie.

Cordialement,

Claude Bourne.

Sommaire

Edito du Maire

Arbitraire

Vitaliano

Quartiers par commune

Mutuelle de groupe

La rentrée des enseignants

Agenda



<http://www.geyssans.fr/>